

# La Belgique, chef de l'ONU

Articles

Le 4 juin 2007 |

Depuis le 1er juin, la Belgique est présidente du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le Conseil de Sécurité est très important pour le monde entier. C'est le Conseil de sécurité qui se charge de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Le Conseil de Sécurité vote les résolutions de l'ONU. Certaines résolutions peuvent obliger un pays à respecter des accords avec les pays voisins. D'autres résolutions peuvent décider d'une intervention militaire, d'une guerre. Ainsi l'ONU avait pris les résolutions qui avaient abouti aux guerres d'Irak de 1991 et de 2003. D'autres résolutions encore peuvent décider d'envoyer des « casques bleus ». Ces militaires portent le drapeau de l'ONU. Ils essayent de maintenir la paix. Au Liban, par exemple, les « casques bleus » essaient de bloquer les armes aux frontières du pays pour éviter trop de combats.

C'est encore le Conseil de sécurité qui vient de décider de créer un tribunal international pour enquêter sur la mort de l'ancien Premier ministre libanais Hariri. Il y a eu 2 autres tribunaux internationaux : pour la guerre en ex-Yougoslavie et pour le Rwanda.

Il y a, c'est vrai, un secrétaire général de l'ONU. C'est, depuis janvier 2007, le Sud-Coréen Ban Ki-Moon. Il y a aussi une Assemblée générale de 192 pays. Mais le vrai pouvoir de l'ONU est au Conseil de sécurité. 15 pays sont représentés au Conseil de sécurité. Cinq pays sont membres permanents : la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. Ce sont de grandes puissances militaires qui possèdent la bombe atomique. Les 192 pays de l'Assemblée générale choisissent les 10 autres membres. Les 10 pays choisis restent au Conseil de Sécurité pendant deux ans.

Mais tous les pays membres du Conseil de sécurité n'ont pas le même poids. Pour qu'une décision soit votée au Conseil de sécurité, il faut 9 voix sur les 15.

Mais il suffit qu'un membre permanent s'oppose à une décision pour la bloquer. C'est ce que l'on appelle le droit de veto. Ce sont les 5 membres permanents qui possèdent le vrai pouvoir de décision.

La Belgique est, pour 2007 et 2008, au Conseil de sécurité. La Belgique est même, pour ce mois de juin présidente du Conseil de sécurité. Mais ce n'est pas notre petit pays qui va décider de la politique internationale pendant un mois. Il ne pèse pas grand chose face aux 5 grands... Mais un petit pays ne fait pas peur. C'est un avantage. Autre avantage : la Belgique est capable de beaucoup de négociations et de compromis. En diplomatie, cela peut faire souvent avancer les choses.